

COMMUNE DE FLUMET (Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 05.06.2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin 2026 à 19h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Flumet, en séance publique, sous la présidence de Jean-Christophe GROSSET-GRANGE, maire.

Secrétaire de séance : Sylvie REY

| | | |
|---------------------------------|------------|---|
| <u>Nombre de conseillers :</u> | | <u>Présents :</u> GROSSET-GRANGE Jean-Christophe ; JOLY Michel ; OUVRIER Marie-Pierre ; REY Sylvie ; REY Frédéric ; BEBON Marilyne ; RECHON-REGUET Nicolas ; RAVIER Marine ; BURNET-MERLIN Alexandre ; CHABREDIER Antoine ; GEERSEN Julie ; |
| En exercice : | 15 | |
| Présents : | 13 | |
| Absents : | 2 | CHATELLARD Laurine ; GAIDON Julie |
| Votants : | 15 | |
| <u>Date de la convocation :</u> | | <u>Absents avec pouvoir :</u> OUVRIER-BUFFET Christian donne pouvoir à Frédéric REY ; BARBIER Matthieu donne pouvoir à Antoine CHABREDIER |
| | 01/06/2026 | |

Absents non excusés :

DELIB. 44/2026 Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (- 1 000 hab.).

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (*en attente de la nouvelle instruction*) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 21 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM./Mmes Michel JOLY, Sylvie REY, Julie GEERSEN et Laurine CHATELLARD.

Le secrétariat est assuré par Sylvie REY.

La présidence du bureau est assurée par M. le Maire.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

JOLY Michel

OUVRIER Marie-Pierre

GROSSET-GRANGE Jean-Christophe

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Pour le candidat : JOLY Michel

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Pour le candidat : OUVRIER Marie-Pierre

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Pour le candidat : GROSSET-GRANGE Jean-Christophe

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

| | |
|--------------------------------|---------|
| JOLY Michel | 15 voix |
| OUVRIER Marie-Pierre | 15 voix |
| GROSSET-GRANGE Jean-Christophe | 15 voix |

b) Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

- OUVRIER-BUFFET Christian
- RAVIER Marine
- CHATELLARD Laurine

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Pour le candidat : OUVRIER-BUFFET Christian

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Pour le candidat : RAVIER Marine

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Pour le candidat : CHATELLARD Laurine

- nombre de bulletins : 15

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 15

- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

OUVRIER-BUFFET Christian 15 voix

RAVIER Marine 15 voix

CHATELLARD Laurine 15 voix

M. le président proclame les élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

JOLY Michel

OUVRIER Marie-Pierre

GROSSET-GRANGE Jean-Christophe

M. le président proclame les élus en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

OUVRIER-BUFFET Christian

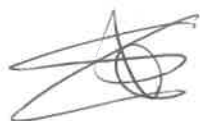
RAVIER Marine

CHATELLARD Laurine

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance

Sylvie REY



Le Maire

Jean-Christophe GROSSET-GRANGE

